

Fiche signalétique

Date d'émission : 29-juin-2015

Date de révision : 29-Jul-2020

Version 1

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit Inner Liner Prep and Primer

Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité ELG-013-FR

Code du produit LPIP
N° ID/ONU UN1993

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée un adhésif en caoutchouc.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur

ELGI Rubber Company, LLC
600 N. Magnolia Ave.
Luling, TX 78648
Ph: 830-875-5539

Numéros de téléphone d'urgence

Nombre d'appel d'urgence INFOTRAC 1-352-323-3500 (Internationale)
1-800-535-5053 (Amérique du Nord)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aspect Liquide clair, incolore

État physique Liquide

Classification

Toxicité aiguë - orale	Catégorie 4
Toxicité aiguë - cutanée	Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2
Toxicité par aspiration	Catégorie 1
Liquides inflammables	Catégorie 2

Mot indicateur

Danger

Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion
Nocif par contact cutané
Provoque une irritation cutanée
Provoque une sévère irritation des yeux
Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou des vertiges
Liquide et vapeurs très inflammables

**Conseils de prudence - Prévention**

Se procurer les instructions avant l'utilisation
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
Utiliser l'équipement de protection individuelle requis
Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit
Porter un appareil de protection des yeux/du visage
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer
Maintenir le récipient fermé de manière étanche
Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception
Utilisez des appareils antidéflagrants
Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles
Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques
Tenir au frais

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher
Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation
EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
NE PAS faire vomir
Rincer la bouche
En cas d'incendie : Utiliser du CO₂, une poudre d'extinction ou une mousse pour l'extinction

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Autres dangers

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

Toxicité aiguë inconnue

NOTE: les classifications de toxicité aiguë sont approximatifs

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Solvant naphtha (petroleum), light aliphatic	64742-89-8	30-50
N-Hexane	110-54-3	30-50
Naphtha, petroleum, hydrotreated light	64742-49-0	30-50
N-Heptane	142-82-5	10-20
Acetone	67-64-1	10-20

Si Nom chimique / CAS est "propriétaire" et / ou Poids-% est répertorié comme un éventail, l'identité chimique spécifique et / ou le pourcentage de composition a été retenu comme un secret commercial

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins

Conseils généraux	Fournir cette fiche au personnel médical pour le traitement.
Contact avec les yeux	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
Contact avec la peau	Retirer / Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau / douche. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Inhalation	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Si des vomissements surviennent naturellement, faire pencher la victime vers l'avant pour réduire les risques d'aspiration.

Symptômes et effets les plus importants

Symptômes	Nocif en cas d'ingestion. Nocif par contact cutané. Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut causer un œdème pulmonaire. Les symptômes possibles sont une irritation des muqueuses, toux sèche et des difficultés respiratoires. D'autres symptômes peuvent inclure des étourdissements, des maux de tête, des nausées et une perte de coordination.
------------------	---

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin	Traiter en fonction des symptômes. L'aspiration du produit dans les poumons en raison de vomissements peut causer une pneumonie chimique qui peut être fatale. Épinéphrine et d'autres médicaments sympathomimétiques peuvent provoquer des arythmies cardiaques chez les personnes exposées à des concentrations élevées de solvants hydrocarbonés. L'utilisation d'autres médicaments ayant un potentiel moins arythmogène devrait être considéré. Si les médicaments sympathomimétiques sont administrés, observer le patient pour le développement d'arythmies cardiaques.
-------------------------	--

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Eau pulvérisée (brouillard). Mousse antialcool. Produit chimique. Dioxyde de carbone (CO2).

Moyens d'extinction inappropriés ne pas utiliser les flux solides de l'eau.

Dangers spécifiques du produit

Liquide et vapeurs très inflammables. La vapeur liquide peut installer dans des zones basses ou peut se déplacer le long du sol ou de la surface à des sources d'inflammation où ils pourraient prendre feu ou exploser. Retour de flammes possible sur une distance considérable.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux décharges électrostatiques Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète. Utiliser un jet d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie. Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion. Recueillir les eaux d'extinction de feu séparément. Ne pas laisser pénétrer dans les drains ou les eaux de surface.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Porter des vêtements de protection comme décrit dans la section 8 de cette fiche de données de sécurité. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Éliminer toutes les sources d'inflammation. S'assurer une ventilation adéquate. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruite.

Précautions pour le protection de l'environnement

Précautions pour le protection de l'environnement Empêcher de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et / ou des eaux souterraines. Voir la section 12, Informations écologiques.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Empêcher l'évaporation en recouvrant avec de la mousse. Imprégnez-vous et contenir le déversement avec un inerte (vermiculite, sable sec ou terre) matériau absorbant.

Méthodes de nettoyage Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Placez correctement étiquetés, scellés, des conteneurs non-fuites. Éliminer le contenu / récipient par un entrepreneur d'élimination des déchets avec la licence appropriée. Pour l'élimination des déchets, voir section 13 de la FDS.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire

Se procurer les instructions avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Laver soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Porter un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser des outils anti-étincelles et du matériel antidéflagration. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tenir au frais. Eviter la formation d'aérosols.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Garder sous clef. sensible à la chaleur - stocker sous gaz inerte.

Matières incompatibles

Acides. Bases. Halogènes. Sels métalliques. Les agents oxydants. agents réducteurs.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
N-Hexane 110-54-3	TWA: 50 ppm S*	TWA: 500 ppm TWA: 1800 mg/m ³ (vacated) TWA: 50 ppm (vacated) TWA: 180 mg/m ³	IDLH: 1100 ppm TWA: 50 ppm TWA: 180 mg/m ³
N-Heptane 142-82-5	STEL: 500 ppm TWA: 400 ppm	TWA: 500 ppm TWA: 2000 mg/m ³ (vacated) TWA: 400 ppm (vacated) TWA: 1600 mg/m ³ (vacated) STEL: 500 ppm (vacated) STEL: 2000 mg/m ³	IDLH: 750 ppm Ceiling: 440 ppm 15 min Ceiling: 1800 mg/m ³ 15 min TWA: 85 ppm TWA: 350 mg/m ³
Acetone 67-64-1	STEL: 500 ppm TWA: 250 ppm	TWA: 1000 ppm TWA: 2400 mg/m ³ (vacated) TWA: 750 ppm (vacated) TWA: 1800 mg/m ³ (vacated) STEL: 2400 mg/m ³ The acetone STEL does not apply to the cellulose acetate fiber industry. It is in effect for all other sectors (vacated) STEL: 1000 ppm	IDLH: 2500 ppm TWA: 250 ppm TWA: 590 mg/m ³

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie

Appliquer mesures techniques pour se conformer aux limites d'exposition professionnelle.
Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation. Antidéflagrant ventilation générale et locale.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité chimique ou des lunettes de sécurité. Reportez-vous à 29 CFR 1910.133 pour les yeux et le visage des règlements de protection.
Protection de la peau et du corps	Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée (ne pas toucher la surface extérieure du gant) pour éviter le contact de la peau avec ce produit. Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois applicables et bonnes pratiques de laboratoire. Laver et sécher les mains. Combinaison complète de protection contre les produits chimiques. Utilisez ignifuges, des vêtements antistatiques. Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail. Reportez-vous à 29 CFR 1910.138 pour la peau appropriée et la protection du corps.
Protection respiratoire	Si nécessaire, porter un respirateur NIOSH / MSHA approuvé. Suivre les exigences du programme de protection respiratoire (OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2).
Considérations générales sur l'hygiène	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide	Odeur	Non déterminé
Aspect	Liquide clair, incolore	Seuil de perception de l'odeur	Non déterminé
Couleur	Incolore Transparent		

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
pH	Non déterminé	
Point de fusion/point de congélation	Non déterminé	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Non déterminé	
Point d'éclair	-8 °C / -22 °F	
Taux d'évaporation	4.5	(l'acétate de butyle = 1)
Inflammabilité (solide, gaz)	Non déterminé	
Limites d'inflammabilité dans l'air		Non applicable
Limites d'inflammabilité supérieure	Non déterminé	
Limite inférieure d'inflammabilité	Non déterminé	
Pression de vapeur	Non déterminé	
Densité de vapeur	Non déterminé	
Densité relative	Non déterminé	
Solubilité dans l'eau	Non déterminé	
Solubilité dans d'autres solvants	Insoluble	
Coefficient de répartition	Non déterminé	
Température d'auto-inflammation	Non déterminé	
Température de décomposition	Non déterminé	
Viscosité cinématique	Non déterminé	
Viscosité dynamique	Non déterminé	
Propriétés explosives	Non déterminé	
Propriétés comburantes	Non déterminé	

Autres informations

Densité	0.698 g/cm ³ @ 20°C(68°F)
----------------	--------------------------------------

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Pas réactif dans des conditions normales.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

Matières incompatibles

Acides. Bases. Halogènes. Sels métalliques. Les agents oxydants. agents réducteurs.

Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Contact avec les yeux	Provoque une sévère irritation des yeux.
Contact avec la peau	Provoque une irritation cutanée. Nocif par contact cutané.
Inhalation	Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut irriter les voies respiratoires.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion. Peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, de la diarrhée et des vomissements.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	ETAmél (orale)	ETAmél (cutané)	CL50 par inhalation
N-Hexane 110-54-3	= 25 g/kg (Rat)	= 3000 mg/kg (Rabbit)	= 48000 ppm (Rat) 4 h
Naphtha, petroleum, hydrotreated light 64742-49-0	> 5000 mg/kg (Rat)	> 3160 mg/kg (Rabbit)	= 73680 ppm (Rat) 4 h
Solvent naphtha (petroleum), light aliphatic 64742-89-8	-	= 3000 mg/kg (Rabbit)	-
Acetone 67-64-1	= 5800 mg/kg (Rat)	-	= 50100 mg/m ³ (Rat) 8 h
N-Heptane 142-82-5	-	= 3000 mg/kg (Rabbit)	= 103 g/m ³ (Rat) 4 h

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Cancérogénicité	Ce produit ne contient aucun agent cancérogène ou potentiellement cancérogène inscrit par l'OSHA, le CIRC ou le NTP.
Toxicité pour la reproduction	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
STOT - exposition unique	Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
STOT - exposition répétée	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Danger par aspiration	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Mesures numériques de la toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

Toxicité aiguë inconnue	NOTE: les classifications de toxicité aiguë sont approximatifs.
ETAmél (orale)	1,411.00 mg/kg
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)	127.00 mg/l
ETAmél (inhalation-vapeur)	169.17 mg/l

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Crustacés
Naphtha, petroleum, hydrotreated light 64742-49-0			2.6: 96 h Chaetogammarus marinus mg/L LC50
Solvent naphtha (petroleum), light aliphatic 64742-89-8	4700: 72 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50		
N-Hexane 110-54-3		2.1 - 2.98: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through	1000: 24 h Daphnia magna mg/L EC50
N-Heptane 142-82-5		375.0: 96 h Cichlid fish mg/L LC50	10: 24 h Daphnia magna mg/L EC50
Acetone 67-64-1		4.74 - 6.33: 96 h Oncorhynchus mykiss mL/L LC50 6210 - 8120: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 8300: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50	10294 - 17704: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static 12600 - 12700: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

Persistance/Dégradabilité

Non déterminé.

Bioaccumulation

Non déterminé.

Mobilité

Nom chimique	Coefficient de répartition
N-Heptane 142-82-5	4.66
Acetone 67-64-1	-0.24

Autres effets nocifs

Non déterminé

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes de traitement des déchets**

- Élimination des déchets** L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.
- Emballages contaminés** Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site de traitement des déchets agréée pour le recyclage ou l'élimination. Ne pas brûler ou utiliser un chalumeau, le tambour vide. Sauf indication contraire: Eliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser le contenant. L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Nom chimique	RCRA	RCRA - Critère d'inscription	RCRA - Déchets de série D	RCRA - déchets de série U
Acetone 67-64-1		Included in waste stream: F039		U002

Statut de déchets dangereux de la Californie

Nom chimique	Statut de déchets dangereux de la Californie
N-Hexane 110-54-3	Toxic Ignitable
N-Heptane 142-82-5	Toxic Ignitable
Acetone 67-64-1	Ignitable

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Remarque S'il vous plaît voir le document d'expédition actuelle plus pour des renseignements à jour d'expédition, y compris les exemptions et les circonstances spéciales.

DOT

N° ID/ONU UN1993
Nom officiel d'expédition Flammable liquids, n.o.s. (Hexane, Petroleum distillates)
Classe de danger 3
Groupe d'emballage II

IATA

N° ID/ONU UN1993
Nom officiel d'expédition Flammable liquids, n.o.s. (Hexane, Petroleum distillates)
Classe de danger 3
Groupe d'emballage II

IMDG

N° ID/ONU UN1993
Nom officiel d'expédition Flammable liquids, n.o.s. (Hexane, Petroleum distillates)
Classe de danger 3
Groupe d'emballage II
Polluant marin Oui

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/E LINCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Heptane, branched, cyclic and linear	X	X					X	
Naphtha, petroleum, hydrotreated light	X	X	X		X	Present	X	X
Solvent naphtha (petroleum), light aliphatic	X	X	X		X	Present	X	X
N-Hexane	X	X	X	Present	X	Present	X	X
N-Heptane	X	X	X	Present	X	Present	X	X
Acetone	X	X	X	Present	X	Present	X	X

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Règlements fédéraux aux États-Unis

CERCLA

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	CERCLA/SARA - Quantité à déclarer	Quantité à déclarer (RQ)
N-Hexane 110-54-3	5000 lb		RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ
Acetone 67-64-1	5000 lb		RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	No. CAS	% en poids	SARA 313 - Valeurs de seuil %
N-Hexane - 110-54-3	110-54-3	30-50	1.0

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65.

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
N-Hexane 110-54-3	X	X	X
Acetone 67-64-1	X	X	X
N-Heptane 142-82-5	X	X	X

16. AUTRES INFORMATIONS

<u>NFPA</u>	Risques pour la santé	Inflammabilité	Instabilité	Dangers particuliers
	2	3	0	Non déterminé
<u>HMIS</u>	Risques pour la santé	Inflammabilité	Dangers physiques	Protection individuelle
	2*	3	0	Non déterminé

Date d'émission : 29-juin-2015
 Date de révision : 29-Jul-2020
 Note de révision: nouveau format

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique